

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05927

Numéro SIREN : 519 127 559

Nom ou dénomination : AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2023 sous le numéro de dépôt 25509

2023/25509

F

# **AFRICA GLOBAL LOGISTICS**

Société par Actions Simplifiée

33, Quai de Dion Bouton  
92800 - PUTEAUX

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022



Constantin Associés  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
France  
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00  
[www.deloitte.fr](http://www.deloitte.fr)

Adresse postale :  
TSA 20303  
92030 La Défense Cedex

## AFRICA GLOBAL LOGISTICS

Société par Actions Simplifiée

33, Quai de Dion Bouton  
92800 - PUTEAUX

---

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

A l'Associé unique de la société AFRICA GLOBAL LOGISTICS

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confié par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AFRICA GLOBAL LOGISTICS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société anonyme au capital de 831 000 €  
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre  
642 010 045 RCS Nanterre  
TVA : FR 87 642 010 045

Une entité du réseau Deloitte



#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

##### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les immobilisations financières (titres de participation et créances rattachées à des participations), dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 1 127 millions d'euros, font l'objet d'un test de perte de valeur selon la méthode décrite dans la note 2 « Principes Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, notamment les perspectives de rentabilité futures établies par la direction en les comparant aux données utilisées dans les précédents tests de perte de valeur et le cas échéant, avec la performance historique des filiales concernées, et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.



## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

## Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le Gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

## Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président

## Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, Ainsi Que Les Informations Les Concernant Fournies Dans Les Comptes Annuels ;
- Il Apprécie Le Caractère Approprié De L'application Par La Direction De La convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes

Constantin Associés  
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Thierry QUERON

**AFRICA GLOBAL LOGISTICS**  
S.A.S. au capital de 174 334 640 euros  
Siège social : 33 quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux  
RCS Nanterre B 519 127 559

**COMPTES ANNUELS AU  
31 DECEMBRE 2022**

## SOMMAIRE

<b>ETATS FINANCIERS</b>	<b>Page</b>
Siège social : 33 quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux	1
Bilan passif	2
Compte de résultat (partie 1)	3
Compte de résultat (partie 2)	4
<b>ANNEXE DES COMPTES ANNUELS</b>	<b>Page</b>
Note 1. Evènements significatifs de l'exercice	5
Note 2. Principes, règles et méthodes comptables :	5
Immobilisations incorporelles	5
Immobilisations corporelles	6
Immobilisations financières	6
Résultats des sociétés en participation	6
Créances et dettes	6
Provisions pour risques et charges	7
Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite	7
Note 3. Recours à des appréciations dans la préparation des comptes annuels	7
Note 4. Chiffre d'affaires	8
Note 5. Produits et charges financiers	8
Note 6. Produits et charges exceptionnels	9
Note 7. Impôt sur les bénéfices	9
Note 8. Etat de l'actif immobilisé	10
Note 9. Etat des amortissements des immobilisations	11
Note 10. Etat des provisions	11
Note 11. Etat des échéances des créances et des dettes	12
Note 12. Eléments concernant les entreprises liées	13
Note 13. Informations concernant les parties liées	13
Note 14. Capitaux propres	13

<b>Capital</b>	<b>14</b>
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	14
<b>Note 15. Charges à payer - Produits à recevoir – Comptes de régularisation</b>	<b>14</b>
<b>Note 16. Emprunts</b>	<b>15</b>
<b>Note 17. Engagements hors bilan</b>	<b>15</b>
Engagements financiers	15
Autres engagements	16
Engagements reçus	16
<b>Note 18. Effectif</b>	<b>17</b>
<b>Note 19. Rémunération des dirigeants</b>	<b>17</b>
<b>Note 20. Information sur le suivi du CICE</b>	<b>17</b>
<b>Note 21. Evènements postérieurs à la clôture</b>	<b>17</b>
<b>Note 22. Identité de l'entité consolidante</b>	<b>17</b>
Renseignements concernant les filiales et participations	19

# AFRICA GLOBAL LOGISTICS

## Bilan

### Actif

Siège social : 33 quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux (en euro)	Au 31/12/2022		Au 31/12/2021
	Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant Net
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, valeurs similaires	597 093,13	(554 325,23)	42 767,90
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>597 093,13</b>	<b>(554 325,23)</b>	<b>42 767,90</b>
Immobilisations corporelles			
Terrains	-	-	-
Constructions	16 697,62	(13 709,59)	2 988,03
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	587 038,72	(493 721,03)	93 317,69
Immobilisations corporelles en cours	1 133 477,50	-	1 133 477,50
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>1 737 213,84</b>	<b>(507 430,62)</b>	<b>1 229 783,22</b>
Immobilisations financières			
Participations	737 150 756,03	(31 361 076,17)	705 789 679,86
Créances rattachées à des participations	539 469 070,98	(118 247 472,81)	421 221 598,17
Autres titres immobilisés	992 815,20	(102 335,22)	890 479,98
Prêts	1 992 578,19	(749 626,33)	1 242 951,86
Autres immobilisations financières	412 513,63	(2 261,28)	410 252,35
<b>Sous-total</b>	<b>1 280 017 734,03</b>	<b>(150 462 771,81)</b>	<b>1 129 554 962,22</b>
<b>Total</b>	<b>1 282 352 041,00</b>	<b>(151 524 527,66)</b>	<b>1 130 827 513,34</b>
<b>Actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
Créances :			
- Clients et comptes rattachés	39 226 739,68	(999 015,16)	38 227 724,52
- Autres créances	329 901 872,12	(44 318 299,21)	285 583 572,91
Divers :			
- Valeurs mobilières de placement	304,90	(117,08)	187,82
- Disponibilités	120 085 870,83	-	120 085 870,83
<b>Comptes de régularisations et transitoires</b>			
Charges constatées d'avance	799 716,46	-	0,00
<b>Total</b>	<b>490 014 503,99</b>	<b>(45 317 431,45)</b>	<b>444 697 072,54</b>
Écarts de conversion - actif	1 888 725,35	-	1 888 725,35
<b>Total actif</b>	<b>1 774 255 270,34</b>	<b>(196 841 959,11)</b>	<b>1 577 413 311,23</b>
			<b>1 442 897 146,18</b>

## Passif

(en euro)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	174 334 640,00	174 334 640,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 928 657,15	6 928 657,15
Réserve légale	17 433 464,00	17 433 464,00
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	82 706 965,17	90 441 351,76
Résultat de l'exercice	99 899 395,37	61 999 469,41
Provisions réglementées	142 000,00	-
<b>Total</b>	<b>381 445 121,69</b>	<b>351 137 582,32</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	14 132 945,48	13 291 907,15
Provisions pour charges	1 135 579,00	337 000,00
<b>Total</b>	<b>15 268 524,48</b>	<b>13 628 907,15</b>
<b>Dettes</b>		
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 869,70	930 396,97
Emprunts et dettes financières divers	613 597 130,21	501 277 953,50
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	416 479,07	748 559,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 789 761,11	11 078 463,10
Dettes fiscales et sociales	14 297 533,97	4 914 403,57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 722 776,64	1 380 701,34
Autres dettes	521 314 478,58	552 686 591,08
<b>Comptes de régularisation et transitoires</b>		
Produits constatés d'avance	-	-
<b>Total</b>	<b>1 169 145 029,28</b>	<b>1 073 017 068,61</b>
Écarts de conversion - passif	11 554 635,78	5 113 588,10
<b>Total passif</b>	<b>1 577 413 311,23</b>	<b>1 442 897 146,18</b>

# AFRICA GLOBAL LOGISTICS

## Compte de résultat

(en euro)	2022	2021
<b>Six Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises (France)	-	-
Prestations de services (France)	17 791 853,86	7 738 898,21
<b>Sous total France</b>	<b>17 791 853,86</b>	<b>7 738 898,21</b>
Ventes de marchandises (Étranger)	-	-
Prestations de services (Étranger)	76 844 759,06	82 184 895,24
<b>Sous total Étranger</b>	<b>76 844 759,06</b>	<b>82 184 895,24</b>
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>94 636 612,92</b>	<b>89 923 793,45</b>
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	0,00	0,00
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	898 776,51	241 763,45
Autres produits	112 418,31	145 857,29
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>95 647 807,74</b>	<b>90 311 414,19</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	469 146,00	-
Autres achats et charges externes	(116 707 753,37)	(108 741 157,76)
Impôts, taxes et versements assimilés	(911 841,32)	(797 873,42)
Salaires et traitements	(21 177 302,48)	(8 377 574,72)
Charges sociales	(9 332 058,12)	(4 131 523,54)
Dotations d'exploitation :		
- dotations aux amortissements sur immobilisations	(77 421,78)	(78 426,03)
- dotations aux dépréciations des actifs circulants		
- dotations aux provisions	(868 579,00)	(30 659,10)
Autres charges	(392 401,27)	(160 099,92)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(148 998 211,34)</b>	<b>(122 317 314,49)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>I</b>	<b>(53 350 403,60)</b>
<b>Opérations en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée	II	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	III	0,00
		0,00

(en euro)	2022	2021
<b>Produits financiers</b>		
Sur participations	171 052 805,10	150 043 175,90
Sur autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	18 002 301,08	18 509 195,10
Autres intérêts et produits assimilés	6 759 602,52	7 253 634,73
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	79 105 689,97	59 057 422,59
Défauts positifs de change	685 120,62	842 016,66
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>275 605 519,29</b>	<b>235 705 444,98</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	(72 775 446,21)	(74 504 323,65)
Intérêts et charges assimilés	(20 822 625,91)	(17 453 626,54)
Défauts négatifs de change	(11 628 686,99)	(299 555,47)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>Total charges financières</b>	<b>(105 226 759,11)</b>	<b>(92 257 505,66)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>IV</b>	<b>143 447 939,32</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>V (I+II+III+IV)</b>	<b>111 442 039,02</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1,00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	47 361 133,60	1 041 209,69
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	550 000,00
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>47 361 134,60</b>	<b>1 591 209,69</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(406 637,84)	(2 333 401,36)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(61 894 998,43)	(46 254 978,42)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(142 000,00)	(150 000,00)
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>(62 443 636,27)</b>	<b>(48 738 379,78)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>VI</b>	<b>(47 147 170,09)</b>
<b>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise</b>		
<b>Impôt sur les bénéfices</b>		
<b>Total des produits</b>	<b>VII</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des charges</b>	<b>VIII</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net</b>	<b>IX (V+VI+VII+VIII)</b>	<b>99 899 395,37</b>
		<b>61 999 469,41</b>

Filiales et participations au 31 décembre 2022

Sociétés (en milliers d'euro)	Capital social	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (+/-) du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute Nette					
<b>A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excéde 1% du capital de la Société</b>									
1) FILIALES (50% OU MOINS DU CAPITAL DETENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
MERIDIAN PORT HOLDING	78 471	9 455	50,00	45 613	45 613	-	-	0	164 032
BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS CÔTE D'IVOIRE	16 597	42 644	79,92	36 136	36 136	-	-	256 137	15 957
FINANCIÈRE DE BRIEC	24 483	52	100,00	24 483	24 483	10 408	-	-	17
SDV TRANSAMIS NV	11 500	28 609	100,00	22 039	22 039	6 602	-	-	19 246
EXAF	11	2 602	99,72	17 032	17 032	-	-	124 435	6 109
BOLLORÉ AFRICA RAILWAYS	174	(152 005)	87,69	14 202	0	251 883	-	2 020	(7 386)
BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS SÉNÉGAL	2 795	8 455	84,35	11 095	11 095	946	-	68 124	(185)
SOCOPAO	627	15 740	100,00	9 955	9 955	119 707	-	551	9 714
BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS CAMEROUN	16 192	(21 849)	81,62	9 070	9 070	0	-	82 180	(4 053)
HATTI TERMINAL	15 200	(10)	50,00	9 013	9 013	-	-	4 936	(4)
BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS NIGERIA	667	2 124	99,96	8 470	8 470	-	-	85 274	3 196
CONAKRY TERMINAL	7 654	1 172 249	75,10	8 023	8 023	6 601	-	1 041 913	210 948
TEMA CONTAINER TERMINAL LIMITED	939	(320)	100,00	6 168	6 168	77	-	2 715	213
BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS GABON	6 883	(41 188)	96,60	5 409	0	9 516	-	67 250	(1 227)
ANTRAK GROUP GHANA LTD	7	(700)	100,00	3 475	0	2 279	-	4 493	(464)
SOCOPAO CAMEROUN	1 311	338	83,21	2 940	2 940	-	-	4 095	(223)
BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS MADAGASCAR	289	1 025	80,49	2 711	2 711	-	-	33 837	2 593
S.M.T.C	3 753	3 906	100,00	2 939	2 939	1 179	-	2 078	406
BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS CENTRAFRIQUE	2 561	650	99,99	2 287	2 287	5 262	-	6 659	552
SNAT	915	7 230	79,99	2 125	2 125	711	-	5 320	784
SOCATRAF	1 354	(666)	68,55	1 945	0	2 227	-	6 019	(1 290)
TIMOR PORT SA	24 489	0	100,00	36 778	36 778	42 398	-	-	-
2) PARTICIPATIONS (10% À 50% DU CAPITAL DETENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
TERMINAUX DU GABON HOLDING	3 697	5 111	49,00	40 000	40 000	158 031	-	0	1 783
APM TERMINAL LIBÉRIA	4 075	18 766	24,90	9 835	9 835	-	-	0	12 410
INDIA PORTS & LOGISTICS PRIVATE LTD						6 190	-	266	4
BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS KENYA	648	9 698	25,53	3 811	3 811	-	-	107 433	2 193
DOUALA INTERNATIONAL TERMINAL	6 256	6 862	43,72	3 089	3 089	12 300	-	9	(7 495)
SOGECO	228	(217)	49,63	2 099	0	730	-	693	(183)
ABIDJAN TERMINAL	6 098	122 314	21,00	1 281	1 281	-	-	203 333	90 707
<b>Total</b>				735 292	703 836	652 448			132 353

Le cours appliqué pour la conversion des comptes des sociétés libellées en monnaies étrangères est celui du 31 décembre 2022

AFRICA GLOBAL LOGISTICS  
31-32 quai de Dion Bouton 92800 Puteaux  
R.C.S. Nanterre B 519 127 559

## ANNEXE AU COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2022

### NOTE 1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2022 Africa Global Logistics a poursuivi son développement en participant au capital de nouvelles sociétés ou de sociétés existantes pour 108 Meuros.

AGL était contrôlée à 100 % par le groupe Bolloré SE (groupe français côté à la bourse de Paris) jusqu'à la cession par ce dernier le 21 décembre 2022 de l'intégralité du capital social de AGL au groupe MSC Mediterranean Shipping Company.

Au terme de cette opération, AGL est donc désormais entièrement et exclusivement contrôlée depuis le 21 décembre 2022 par le groupe MSC Mediterranean Shipping Company.

### NOTE 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les règles énoncées par le plan comptable général, suivant le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables, et les principes généralement admis dans la profession.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels fixées par le plan comptable général.

*Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-dessous :*

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées, soit à leur coût d'acquisition, soit lorsqu'elles sont produites à leur coût de production ou à leur valeur réévaluée selon les dispositions légales.

## **Immobilisations incorporelles**

Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilisation probable (de 2 à 5 ans).

## **Immobilisations corporelles**

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur les durées d'utilisation probables suivantes :

<u>Constructions</u>	<u>20 ans</u>
<u>Installations techniques, matériel &amp; outillage industriels</u>	<u>5 à 10 ans</u>
<u>Installations générales, agencements</u>	<u>10 ans</u>
<u>Matériel de bureau</u>	<u>2 à 5 ans</u>
<u>Matériel informatique</u>	<u>3 à 5 ans</u>
<u>Mobilier</u>	<u>10 ans</u>

## **Immobilisations financières**

La valeur brute des titres de participation figurant au bilan correspond à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les prêts accordés concernent essentiellement des sociétés dans lesquels Africa Global Logistics détient une participation.

Ces actifs font, le cas échéant, l'objet d'une provision lorsque leur valeur comptable brute est supérieure à leur valeur d'usage déterminée par la société en fonction de critères objectifs.

Concernant les titres de participation, ces actifs sont, pour la majorité, regroupés sous une unité génératrice de trésorerie « transport et logistique ». A la date de clôture de l'exercice, la situation nette des filiales est comparée à un multiple de R.O. (multiple sectoriel) diminué des dettes nettes.

La valorisation la plus favorable est retenue pour être comparée à la valeur comptable des titres.

Si une dépréciation « mécanique » devait apparaître, un arbitrage sera effectué quant à la nécessité de déprécier (filiales en liquidation ou vouées à disparaître) ou de ne pas déprécier en fonction en particulier des perspectives de la société concernée.

## **Résultats des sociétés en participation**

Les résultats de la société en participation dans laquelle Bolloré Africa Logistics détient une participation sont comptabilisés dans la rubrique « quote-part de résultat sur opérations faites en commun ».

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable. Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture de l'exercice, la différence résultant de cette actualisation figurant en "Ecart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques, les gains de changes latents ne sont pas constatés dans le résultat comptable.

## **Provisions pour risques et charges**

### *Médailles du travail*

Conformément à la recommandation 2013-02 de l'ANC, datant du 7 novembre 2013, une provision pour médailles du travail est comptabilisée dans les comptes sociaux, qui couvre le coût de versement probable lié aux salariés présents dans la société. Comme pour les indemnités de fin de carrière, cette provision est constituée au fur et à mesure du temps de présence des salariés en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi de la médaille (prise en compte notamment de la rotation du personnel et des tables de mortalité). Au 31 décembre 2022, cette provision s'élève à 1 135 579,00 euros.

### *Provisions pour litiges*

Les provisions pour litiges couvrent l'ensemble des risques et pertes jugées probables afférentes aux litiges de toutes natures que Bolloré Africa Logistics rencontre dans la conduite de ses affaires. L'évaluation de ces provisions nécessite le recours à des appréciations tel que précisé dans la note 3 ci-après.

### *Provisions pour risques filiales*

Lorsque la situation des filiales peut nécessiter l'engagement de Bolloré Africa Logistics au-delà du capital et des avances nettes consenties, une provision pour risques et charges est constituée.

## **Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite**

Les engagements de AGL en matière d'indemnités de départ à la retraite sont mentionnés dans l'annexe et déterminés à l'aide d'une méthode prospective, conforme à la recommandation 2013-02 de l'ANC. Ces engagements sont évalués sur la base des droits à la retraite au prorata de l'ancienneté atteinte à la date d'évaluation sur l'ancienneté totale au moment du départ à la retraite. La détermination des engagements prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de taux d'évolution réelle globale des salaires de 2,7% et de taux d'actualisation de 3,5%.

### **NOTE 3. RE COURS A DES APPRECIATIONS DANS LA PREPARATION DES COMPTES ANNUELS**

Pour la préparation des comptes annuels, la direction de Bolloré Africa Logistics peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

### **NOTE 4. CHIFFRE D'AFFAIRES**

#### **Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique :**

(en euro)	<b>2022</b>	<b>2021</b>
France	17 791 853,86	7 738 898,21
Etranger	76 791 853,06	82 184 895,24
<b>Total</b>	<b>94 636 612,92</b>	<b>89 923 793,45</b>

### **NOTE 5. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS**

Ils sont composés principalement des éléments suivants :

(en euro)	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Quotes-parts de résultat de SNC	786 647,64	656 452,06
Dividendes	170 266 157,46	149 386 723,84
Intérêts financiers nets	3 939 277,69	8 309 203,29
Différences de change	(10 943 566,37)	542 461,19
Abandon de créance		
Honoraires liés aux acquisit. de titres	(0)	(0)
Dotations / reprises de provisions	6 330 243,76	(15 446 901,06)
 <b>Résultat financier</b>	 <b>170 378 760,18</b>	 <b>143 447 939,32</b>

Les dotations et reprises de provisions financières comprennent principalement :  
(11 821 070,27) euros de reprises nettes de dépréciation sur les titres de participation ;  
(4 598 020,98) euros de dotations nettes aux provisions pour perte de change ;  
11 481 625,38 euros de dépréciations titres & créances ;  
(1 392 778,00) euros de dotations nettes de dépréciation des comptes courants.

## **NOTE 6. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS**

Le résultat exceptionnel se compose principalement des éléments suivants :

<u>(en euro)</u>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Résultat net</b>
Prorata de TVA		(130 502,84)	(130 502,84)
Indemnités conventionnelles licenciement		(0)	(0,00)
Autres éléments	1,00	(142 135,00)	(142 134,00)
<b>Produits, charges exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>1,00</b>	<b>(272 637,84)</b>	<b>(272 636,84)</b>
 Cessions d'immobilisations incorporelles			
Mise au rebut d'immobilisations corporelles			
Cessions de titres	47 361 133,60	(61 894 998,43)	(14 533 864,83)
<b>Produits, charges exceptionnels sur opérations en capital</b>	<b>47 361 133,60</b>	<b>(61 894 998,43)</b>	<b>(14 533 864,83)</b>
 Départs et litiges personnel	0,00	(276 000,00)	(276 000,00)
<b>Reprises, dotations aux provisions exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>(276 000,00)</b>	<b>(276 000,00)</b>
 <b>Total des produits, charges exceptionnels</b>	<b>47 361 134,60</b>	<b>(62 443 636,27)</b>	<b>(15 082 501,67)</b>

## **NOTE 7. IMPOT SUR LES BENEFICES**

AGL est sortie de l'intégration fiscale de Bollore SE suite à sa cession auprès de MSC au 21 décembre 2022.

## NOTE 8. ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(en euro)	Valeur brute au début de l'exercice	Augment.	Dimin.	Valeur brute en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences et droits similaires	553 443,30	44 118,50	(468,67)	597 093,13
<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	16 697,62			16 697,62
Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	567 017,74	20 020,98		587 038,72
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	661 864 939,64	136 413 713,26	(61 127 896,87)	737 150 756,03
Autres titres immobilisés	1 760 004,00		(767 188,80)	992 815,20
Prêts	511 403 027,86	237 370 090,25	(207 311 468,94)	541 461 649,17
Autres immobilisations financières	77 368,45	335 145,18		412 513,63
<b>TOTAL</b>	<b>1 176 242 498,61</b>	<b>374 183 088,17</b>	<b>(269 207 013,28)</b>	<b>1 281 218 563,50</b>

Principaux mouvements sur les titres de participations :

(en euro)

Souscriptions

### Acquisitions

BTL south soudan	17 781 401,22
BTL TUNISIE	2 049 628,00
BTL MAROC	5 879 608,00
CONGO TERMINAL	59 724 000,00
BAL TANGER MED	3 059 937,00
ASCENS PARIS	8 170 414,00
GRIMALDI MAROC	2 770 651,66

### Cessions

SOCOPAO TOGO	396 744,75
COMAZAR	698 815,17
RORO	1 301 914,81
IPL	14 228 605,28
B'INFORMATION SERVICES	33 114 456,18
BAL SPAIN	3 268 000,00
SIVOMAR	4 648 158,28
SAMP	1 780 476,98

## NOTE 9. ETAT DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

(en euro)	Amort. au début de l'exercice	Augm.	Dimin.	Amort. en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences et droits similaires	(534 692,14)	(19 633,09)		(554 325,23)
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	(13 709,59)			(13 709,59)
Autres immobilisations corporelles	(435 932,34)	(57 788,69)		(493 721,03)
<b>TOTAL</b>	<b>(984 334,07)</b>	<b>(77 421,78)</b>		<b>0 (1 061 755,85)</b>

## NOTE 10. ETAT DES PROVISIONS

(en euro)	Montant au début de l'exercice	Augment.	Dimin.	Montant à la fin de l'exercice
<b>PROVISIONS</b>				
<b>POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>13 628 907,15</b>	<b>9 738 510,25</b>	<b>(8 098 893,02)</b>	<b>127 716 876,18</b>
Amortissement				
Dérogatoire				
Dont provision pour médaille du travail	337 000,00	868 579,00	(70 000,00)	1 135 579,00
Dont provision pour risque filiale	6 574 501,72	6 981 206,00	(1 511 487,59)	6 574 501,72
Dont provision pour risques	200 000,00			200 000,00
Dont provision pour perte de change	6 517 405,43	1 888 725,35	(6 517 405,43)	1 888 725,35
Dont provision pour restructuration				0,00
Dont provision pour contrôle fiscal	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPRECIACTION</b>				
<b>D'ACTIFS</b>	<b>156 272 011,33</b>	<b>36 717 033,04</b>	<b>(42 526 272,56)</b>	<b>150 462 771,81</b>
Participations	42 429 324,98	31 415 801,69	(41 731 229,04)	31 361 076,17
Autres titres				
immobilisés	855 156,68		(752 821,46)	102 335,22
Prêts	791 848,39		(42 222,06)	749 626,33
Autres				
immobilisations financières	2 261,28			2 261,28
Créances clients et comptes rattachés	1 360 347,85			1 360 347,85
Autres créances	112 193 420,00	5 301 231,35		112 193 420,00
<b>TOTAL</b>	<b>169 900 918,48</b>	<b>46 455 543,29</b>	<b>(50 625 165,58)</b>	<b>278 179 647,99</b>

## NOTE 11. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

### Créances

(en euro)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Prêts	541 461 649,17	94 862 735,00	446 598 914,17
Autres immobilisations financières	412 513,63	412 513,63	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Créances clients et comptes rattachés	39 226 739,68	39 226 739,68	
Autres créances (1)	329 901 872,12	329 901 872,12	
Charges Constatées d'avance	799 716,46	799 716,46	
<b>TOTAL</b>	<b>911 802 491,06</b>	<b>465 203 576,89</b>	<b>446 598 914,17</b>

(1) Autres créances : elles comprennent notamment les quotes-parts de SNC pour 662 506,77 euros et les dépôts en compte courant à court terme pour 312 033 030,31 euros.

### Dettes

(en euro)	Montant Brut	A un an Au plus	A plus d'un an et cinq ans	A plus De cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 839,70	6 839,70		
Emprunts et dettes financières divers	613 597 130,21	94 862 735,00	147 933 737,78	370 800 582,43
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 789 761,11	16 789 761,11		
Dettes fiscales et sociales	14 297 533,97	14 297 533,97		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 722 776,64	2 722 776,64		
Autres dettes (1)	521 301 177,08	521 301 177,08		
<b>TOTAL</b>	<b>1 168 715 248,71</b>	<b>649 980 928,50</b>	<b>147 933 737,78</b>	<b>370 800 582,43</b>

(1) Autres dettes : elles comprennent notamment les dépôts en compte courant à court terme et conventions de trésorerie pour 506 899 530,04 euros.

## NOTE 12. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	Montants au 31/12/2022 (en euro)
<b>A C T I F</b>	
Participations	737 150 756,03
Autres titres immobilisés	992 815,20
Prêts	539 469 070,98
Créances clients et comptes rattachés	16 818 183,52
Autres créances	310 357 142,47
<b>P A S S I F</b>	
Emprunts et dettes financières divers	612 454 433,42
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 601 498,60
Dettes sur immobilisations	0
Autres dettes	508 310 026,64
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
Dividendes	170 266 157,46
Intérêts	24 352 954,00
Quotes-parts de SNC	786 647,64
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	
Intérêts	18 217 981,69
Quotes-parts de SNC	13 301,50

## **NOTE 13. INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES**

Concernant les transactions conclues entre parties liées, la société n'est pas concernée, toutes les opérations étant faites à des conditions normales.

## **NOTE 14. CAPITAUX PROPRES**

(en euro)	Situation nette au 31/12/21 avant affectation	Affectation du résultat 2021	Situation nette au 31/12/21 après affectation	Résultat et autres mouvements 2022	Situation nette au 31/12/22 avant affectation
Capital	174 334 640,00		174 334 640,00		174 334 640,00
Primes d'émission et de fusion	6 928 657,15		6 928 657,15		6 928 657,15
Réserve légale	17 433 464,00		17 433 464,00		17 433 464,00
Report à nouveau	90 441 351,76	(7 734 386,59)	82 706 965,17		82 706 965,17
Résultat de l'exercice	61 999 469,41	(61 999 469,41)		99 899 395,37	99 899 395,37
Dividendes		69 733 856,00			
<b>Situation nette Capital</b>	<b>351 137 582,32</b>	<b>0,00</b>	<b>281 403 726,32</b>	<b>99 899 395,37</b>	<b>381 303 121,69</b>

Au 31 décembre 2022, le capital est fixé à la somme de 174 334 640,00 euros, divisé en 10 895 915 actions de 16,00 Euros de nominal.

### **Accroissement et allègement de la dette future d'impôt**

Les bases d'impôt différé sont les suivantes :

#### **Bases impôt différés actif**

Charges des exercices clos non déduites fiscalement : 2 152 012,33 euros  
Produits d'exercices futurs taxés au cours de l'exercice : 11 554 635,78 euros

#### **Bases impôt différés passif**

Charges d'exercices futurs déduites dans l'exercice : 1 888 725,25 euros

### **Déficits reportables fiscalement : 43 942 298 euros**

## **NOTE 15. CHARGES A PAYER-PRODUITS A RECEVOIR-COMPTES DE REGULARISATION**

(en euro)

#### **Charges à payer**

Fournisseurs factures non parvenues	5 261 282,09
Dettes fiscales et sociales	14 297 410,84
Quotes-parts de SNC à payer	13 301,50
Clients avoir à établir	355 675,46
	<b>4 666 669,89</b>

#### **Produits à recevoir**

Dividende à recevoir	10 113 850,82
Factures clients à établir	17 371 361,25
Quotes-parts de SNC à recevoir	662 506,77
Créances fiscales	1 815 685,02
Avoirs à recevoir	499 575,44
Assurances à recevoir	
	<b>29 963 403,86</b>

#### **Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance d'exploitation	799 716,46
	<b>799 716,46</b>

## **NOTE 16. EMPRUNTS**

Ils se résument comme suit :

### **EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

(en euro)

<b>Comptes bancaires créditeurs</b>	<b>6 869,70</b>
<b>TOTAL</b>	

### **EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS**

	Montant au début de l'exercice  (en euro)	Augm.	Dimin.	Ecart de conversion	Montant en fin d'exercice
Emprunt SAS shipping	501 277 878,50	909 767 188,85	(798 850 124,73)	259 490,80	612 454 433,42
<b>TOTAL</b>	<b>501 277 878,50</b>	<b>909 767 188,85</b>	<b>(798 850 124,73)</b>	<b>259 490,80</b>	<b>612 454 433,42</b>

## **NOTE 17. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **Engagements financiers**

Garantie bancaire de 125 000 USD, accordée par la BNP, pour le compte de SAGA GABON, en garantie de performance pour le contrat PCGUSA/202/GP-LOG/1002, jusqu'au 11 mars 2023.

Garantie bancaire de 434 417 000 INR, accordée par la State Bank of India, au bénéfice de autorités portuaires V.0 Chidambaranar Port Trust Tuticorin, au titre d'un appel d'offre pour le projet de terminal conteneur du quai n°9 à Tuticorin, jusqu'au 13 octobre 2023.

Garantie bancaire de 5 000 000 USD, accordée par la BNP au bénéfice des autorités du Timor Oriental, en garantie de la bonne exécution des obligations du Terminal Portuaire de Timor SA dans le cadre du contrat de concession, jusqu'au 30 septembre 2026.

Garantie bancaire de 20 113 380 000 CFA, accordée par la BNP, pour le compte de la Côte d'Ivoire Terminal, au bénéfice du port Autonome d'Abidjan, en garantie de paiement, jusqu'au 1 juillet 2022.

Garantie bancaire de 350 000 USD, accordée par la SG au bénéfice De Sierra Léone Ports Authority, en garantie de paiement, jusqu'au 15 mars 2024.

Garantie bancaire de 100 000 USD, accordée par la SG, pour le compte de BAL Maroc, au bénéfice de ZIM, en garantie de paiement, jusqu'au 19 juin 2023.

Garantie Bancaire de 500 000 USD, accordée par la BNP, au bénéfice Gouvernement de Gambie Port authority, pour un appel d'offre, jusqu'au 21 mai 2023

Garantie bancaire de 18 000 000 000 CFA, accordée par la SG, au bénéfice de Port Autonome de Cotonou (en garantie de l'exécution par Bénin Terminal de ses obligations dans le cadre de la convention de concession), jusqu'au 25 aout 2027.

### **Autres engagements**

#### *Engagements pris en matière d'indemnités de départ à la retraite*

Le montant des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite, calculés selon la méthode décrite dans la note 2, s'élève à 6 093 Keuros.

### **Engagements reçus**

Néant.

### **NOTE 18. EFFECTIF**

L'effectif moyen employé détaillé ci-dessous comprend l'effectif salarié et le personnel mis à disposition de l'entreprise.

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Cadres et Direction	96,00	89,00
Maîtrises et Employés	13,00	16,00
<b>Sous total</b>	<b>109,00</b>	<b>105,00</b>
<b>Personnels extérieurs ou détachés</b>		
Cadres et Direction		
Maîtrises et Employés	0	0
<b>Sous total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>109,00</b>	<b>105,00</b>

## **NOTE 19. REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

Il n'y a pas de jetons de présence alloués aux membres des organes d'administration et de direction.

### **Rémunération des membres des organes d'administration et de gestion**

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait à donner une rémunération individuelle.

## **NOTE 20. INFORMATION SUR LE SUIVI DU CICE**

Le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement (CGI art. 244 quater C).

Le CICE figurant au bilan de la société représente 50 025 euros.

Le crédit d'impôt, relatif aux années 2018, a fait l'objet d'un remboursement pour un montant de 50 025,00 euros.

## **NOTE 21. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Il n'y a aucun évènement significatif postérieurement à la clôture.

## **NOTE 22. IDENTITE DE L'ENTITE CONSOLIDANTE**

AGL et ses filiales ne sont pas soumises à l'obligation légale d'établissement en France des comptes consolidés, étant elle-même comprise dans le périmètre de consolidation de sa maison mère SAS Shipping Agencies Services.

**AFRICA GLOBAL LOGISTICS**  
Société par actions simplifiée au capital de 174.334.640 Euros  
Siège social : 33 quai de Dion-Bouton – 92800 Puteaux  
519 127 559 RCS NANTERRE

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023**

**Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIEME DECISION**  
*(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)*

L'associé unique, approuvant la proposition du Président et du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 99 899 395,37 euros en totalité au poste report à nouveau d'un montant créditeur de 82 706 965,17 euros qui est ainsi porté à un montant créditeur de 182 606 360,54 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sont :

- Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 : 6,40 euros par action.
- Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 : 5,50 euros par action.
- Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 : 3,70 euros par action.

Pour certification conforme  
Catherine HAMONIC  
Direction Juridique

